# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 7 juin 2016

M. LOUVET, directeur; Mesdames PASTOR, RAOUL, ROBINEAU, ROSSIGNOL, Messieurs BAILLY, PAULOIN enseignants; Monsieur GAUDRE, Maire, Madame LEVASSEUR, 2<sup>e</sup> adjointe au Maire chargée de la vie scolaire; Mesdames ARNAUD, RAHMANI, CHAUDEMANCHE, PRANEUF, Monsieur SILLIERES représentants élus des parents d'élèves; Monsieur MORVILLERS, Délégué Départemental de l'Education nationale

<u>Excusés</u>: Madame POIRIER, Inspectrice de l'Education Nationale, Madame KRIZEK, enseignante, Monsieur PRE, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, chargé des travaux, Mesdames BLIN-CHEVALIER, GODEFROY-AGRAM, LE BOULAIR, THOBIE, Messieurs LUNEL, RAHMANI, représentants élus des parents d'élèves.

Absents: Représentant du Rased

Parents votants: 5

## • Précédent compte-rendu (mars 2016) - suites à donner

- Il n'y a pas eu de concertation à ce jour pour savoir si une petite fresque serait refaite sur le fronton du petit préau. Une réponse sera donnée le plus rapidement possible.
- L'école souhaite toujours qu'une réflexion soit menée quant à la création d'un jardin école/NAP

# Prévision d'effectifs 2016-2017 - Répartition - Organisation

Aucun mouvement d'enseignants titulaires au sein de l'école.

Mme KRIZEK participe au mouvement, nous ne savons pas encore qui sera sur le poste de décharges (compléments de temps partiels et direction).

Effectifs au 7 juin 2016:

en maternelle : 25 PS - 21 MS - 26 GS soit 72 élèves

en primaire: 20 CP - 20 CE1 - 17 CE2 - 24 CM1 - 23 CM2 soit 104 élèves.

Total de 176 élèves (175 en 2015/2016)

# **Répartition:**

- PS-MS de 23 élèves (12 + 11) avec Mme ROSSIGNOL Stéphanie (à 80%)
- PS-MS de 24 élèves (13 + 10) avec Mme ROBINEAU Marie
- GS de 26 élèves avec Mme PASTOR Chantal
- CP-CE1 de 28 élèves (20 + 8) avec M. BAILLY Pascal
- CE1-CE2 de 29 élèves (12 + 17) avec M. PAULOIN Hugues (à 80%)
- CM1-CM2 de 24 élèves (12 + 12) avec Mme RAOUL Géraldine
- CM1-CM2 de 23 élèves (12 + 11) avec M. LOUVET Fabrice

Une répartition des élèves sera donnée en fin d'année scolaire.

Il est demandé une explication concernant le choix de faire 2 classes de CM1-CM2.

La volonté de l'équipe est de permettre l'instauration d'un climat serein dans chacune des classes. Ce n'est pas le cas actuellement en CE2 et CM1. Cette organisation, en créant une séparation de certains éléments perturbateurs, permettra de créer une rupture et ainsi d'instaurer un climat plus favorable aux apprentissages pour tous.

M. LOUVET en profite pour saluer le travail de l'équipe qui a eu à cœur de penser une organisation au service des élèves.

L'école organise une réunion à destination des parents des élèves de PS entrant à l'école le lundi 27 juin à 18h (informations diverses, sieste, rentrée échelonnée, visite de l'école...)

Serait-il possible de disposer des documents d'inscriptions à la garderie, à la cantine et aux activités NAP pour le 27 juin au plus tard ?

Madame LEVASSEUR donne une réponse positive.

## Organisation:

- Accueil des PS toute la journée dès la rentrée de septembre. Lors des inscriptions, une majorité de parents a exprimé le souhait de commencer par une scolarité à la demi-journée.

## Organisation à l'étude :

- Décloisonnements des GS des CE1 et des CE2 possibles en début d'après-midi
- Regroupement des CM1 et CM2 en début d'après-midi
- La rentrée de septembre aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

## Piscine:

- première période (de septembre à novembre, CE1, CM1-CM2, 11 séances) les mardis de 10h10 à 10h50
- deuxième période (de décembre à mars, GS, CE2 11 séances) les jeudis de 10h10 à 11h50
- deuxième période (décembre à mars CP, CM1-CM2, 11 séances) les vendredis de 14h à 14h40

Les créneaux ont été modifiés par rapport à cette année scolaire : les élèves reviendront tous sur le temps scolaire. Pour des raisons de roulements entre écoles, Saint-Corneille perd le créneau du 3<sup>e</sup> trimestre pour un deuxième au 2<sup>e</sup> trimestre.

Monsieur GAUDRE informe qu'à l'avenir, de nouvelles communes entrant dans la Communauté de communes des Brières et du Gesnois, il sera difficile pour la piscine d'accueillir tous les groupes qui en feront la demande. Le cycle 3 pourrait en faire les frais. Il précise que, les communes finançant les installations, ce sera le travail des élus de remettre les choses à plat au moment de renégocier le contrat d'affermage pour faire en sorte que de nouveaux créneaux soient ouverts.

Les passages d'agréments piscine auront lieu le jeudi 8 septembre à 18h et samedi 10 septembre à 9h30.

M. LOUVET rappelle l'importance de la présence de parents agréés à la piscine. Ils permettent une meilleure mise en œuvre des activités d'apprentissage mises en place par les enseignants.

8 parents ont récemment été agréés vélo lors d'une séance d'agrément qui a eu lieu à Saint-Corneille.

#### Sécurité:

Les malles de matériel en cas de confinement dans l'école ont été données par la mairie. Une est installée dans le bâtiment principal, l'autre dans le bâtiment annexe (CP, CM1).

Des exercices ont eu lieu cette année (incendie, PPMS).

Présentation du Guide de bonnes conduites « Vigilance attentat : les bons réflexes ».

Le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN) a édité un guide à destination des écoles dans la cadre du plan Vigipirate et d'une préparation à la protection face à la menace terroriste. Ce guide de bonnes pratiques présente les comportements individuels et collectifs à adopter en cas d'attaque. Une bonne organisation préalable des écoles, collèges et lycées, de même qu'une réaction adaptée de l'ensemble du personnel, peuvent permettre de mieux se protéger et de sauver des vies. Un travail sera engagé dans ce sens l'année prochaine.

# • Projet d'école 2016-2019

L'élaboration de ce document a fait l'objet de nombreuses réunions et une enquête auprès de partenaires (mairie, collège, parents) mais aussi d'anciens élèves.

#### Il recense:

- les valeurs et convictions les plus importantes pour notre école
- un diagnostique de la situation qui a permis d'établir les priorités du projet.

Pour cela les enseignants se sont appuyés sur divers indicateurs : les valeurs et convictions les plus importantes, l'analyse du précédent Projet d'école, ses limites, les spécificités de l'école, les points d'appuis, les éléments qui nécessitent une action en direction des élèves les plus en besoin, les objectifs communs avec le Collège, avec le PEDT, des regards complémentaires (parents, élèves de 6<sup>e</sup>, mairie, collège), les priorités spécifiques de l'école.

Présentation du tableau synoptique (voir document joint).

## Activités prévues

- 10 juin : Concert de chants (GS, CP, CE1, CE2)
- 13 juin : Initiation à l'allemand avec Mme FEDIEU, professeure d'allemand au collège de Champagné (CM2)
- 17 juin : Vote du Prix des Lecteurs
- 17 juin : Sortie vélo (CE2)
- 26 juin : Fête de l'école
- 28 juin : Orientation à Saint-Mars-la-Brière (CM1-CM2)
- 5 juillet après la classe : Vacances d'été (rentrée le 1<sup>ér</sup> septembre)

Prix des lecteurs : Le projet a été mené à son terme. Les élèves et les parents vont pouvoir exprimer leurs choix. Les livres lauréats seront annoncés dans la presse et exposés à la bibliothèque municipale et à la librairie Thuard au Mans.

Ce projet sera certainement reconduit l'année prochaine.

# • Petits travaux pour la rentrée

Classe 2 (Mme ROBINEAU):

- refixer le rebord en bois sous le tableau (se trouve actuellement dans la salle d'activités).
- Fixer des crochets (env. 6) pour accrocher les blouses de peinture à hauteur des enfants (à droite du chevalet de peinture).

Classe 4 (M. PAULOIN):

- - mettre un porte-manteau derrière la porte

Classe 7 (Mme RAOUL):

- mettre un porte-manteau derrière la porte
- remettre du liège sous le tableau et derrière la porte d'entrée.

BCD: confection des casiers demandés en 2015.

Toilettes du hall (classes 6 et 7) : pose de faïence pour protéger le mur des infiltrations.

Nettoyage du bac à sable (une fois par an) + bâche de protection

L'école souhaiterait la présence d'un employé communal pour faire le tour des petits travaux et expliquer ce qui est attendu à la BCD. Il est proposé la date du mercredi 6 ou du jeudi 7 juillet.

M.GAUDRE précise que cela est conditionné au retour de M. PROVOST, agent technique, actuellement en arrêt maladie.

Une liste plus complète sera donnée en mairie au plus vite.

## • Bilans financiers intermédiaires (Accolade 2016/2017 - Crédits municipaux exercice 2016)

Mairie: 3 009.39 € dont 300 € pour le Rased (budget initial: 4 000 € dont 300 € pour le Rased).

Achat de mobilier : équipement informatique (Vidéo Projecteur Interactif) de la classe de CM1 pour environ 3 300 €. Commande de renouvellement de mobilier pour un montant de 2 278.95€.

Accolade a tenu son Assemblée générale le mardi 31 mai 2016. Son CA a été renouvelé comme suit :

NOM Prénom	Membre	Profession	Fonction	Fin	
LOUVET Fabrice	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Président		
RAOUL Géraldine	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Membre		
PASTOR Chantal	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Trésorière		
BAILLY Pascal	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Vice-Président		
ROBINEAU Marie	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Membre		
ROSSIGNOL Stéphanie	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Membre		
PAULOIN Hugues	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Membre		
LEVASSEUR Christelle	de droit - Mairie	Comptable	Membre		
MONCHATRE Thierry	élu - parent d'élève	Cadre dans la grande distribution	Membre	2016	2019
MOUTON Fabien	élu - parent d'élève	Chef d'équipe	Membre	2016	2019
LE BOULAIR Magali	élu - parent d'élève	Enseignante	Membre	2017	
BOUTTIER Mélanie	élu - parent d'élève	Assistante maternelle	Membre	2017	
MULLER Arnaud	élu - parent d'élève	Agent SNCF	Membre	2018	
SILLIERES Christophe	élu - parent d'élève	Agent Espaces verts	Membre	2018	

Le PV complet de l'Assemblée générale est disponible sur le blog de l'école : <a href="http://classece.canalblog.com">http://classece.canalblog.com</a> Accolade : 5 113.13€ sur le CCP, 2 235.47€ sur le livret A, 140.26€ en espèces.

Subvention communale : 3 160€ - Don de l'APE : 912.33€ - Don du Crédit Agricole : 300.00€

M. LOUVET remercie la Mairie pour son implication et pour l'importance des investissements régulièrement réalisés pour l'école et les élèves. Il remercie également l'APE pour son soutien financier et pour ses actions.

## Question diverses

Parents: pas de questions

Mairie: Les travaux de réfection des anciennes toilettes vont commencer en toute fin d'année scolaire (4 juillet). Les 2 premiers jours de travaux n'empêcheront pas l'utilisation des toilettes. Des barrières de sécurité seront mises en place.

Le réaménagement permettra de mettre les toilettes avec les normes actuelles (hygiène, accès personnes à mobilité réduite) mais aussi d'adapter les locaux aux usages (création d'un accès vers la grande cour). Le coût de ces travaux est de l'ordre de 60 000€.

M. GAUDRE en profite pour informer que la Commune a demandé le déplacement de l'abribus des collégiens, Grande Rue, vers le parking de l'école pour plus de sécurité. Il n'a pour le moment aucun retour des services du Département.

**DDEN**: M. MORVILLERS demande dans quel délai le garde-corps de la rampe d'accès à la garderie sera installé. Les enseignants souhaitent qu'il soit plein et à claire-voie de façon à éviter que des enfants ne l'escaladent et/ou se cachent derrière. Un petit accident a récemment eu lieu.

# Questions diverses

#### Ecole:

- La circulation aux abords de l'école redevient dangereuse du fait de quelques parents qui avancent jusqu'à la barrière et reculent pour partir
- Il est rappelé aux familles de respecter les horaires de départ des élèves de maternelle (11h45 et 16h) dans le respect du travail de chacun : enseignants, personnel de cantine ou de surveillance mais surtout dans l'intérêt des enfants eux-mêmes.
- Le Comité de pilotage suivant l'organisation des NAP s'est réuni le 17 mai. Pas de grands changements en 2016/2017 si ce n'est la mise en place de 3 cycles d'activités (1 par trimestre) au lieu de 5 actuellement. Les activités proposées seront toujours au nombre de 3 (2 menées par du personnel communal et 1 par un animateur extérieur) à quoi s'ajoute une activité « temps libre » surveillée par du personnel communal.
- Une concertation impromptue concernant les projets d'aménagement de l'école (salle de motricité ...) a eu lieu avec Mme LEVASSEUR et M. PRE en mai.
- Mmes ROSSIGNOL, ROBINEAU, M. LOUVET ont rencontré Mme PORTAIL, directrice du Multi-accueil. Des idées de projets communs ont été évoquées (spectacles, sorties, mise en commun de matériel, utilisation de la BCD ...). Ce lien permettra aux enfants accueillis au Multi-accueil une découverte en douceur des activités, des enseignantes et du fonctionnement de l'école.
- L'école connaît encore des problèmes de connexion. M. GAUDRE informe qu'aux alentours du mois de novembre, la fibre arrivera à Saint-Corneille et assurera un débit de 10 à 20 méga à l'école.
- Accolade a acheté un caméscope + pied + carte SD pour l'école
- Suite à la démission de M. LUNEL du poste de Président de l'Association de parents d'élèves, M. LOUVET tient à saluer le travail réalisé sous ses mandats et son investissement personnel. C'est Mme BESSON qui assure désormais sa succession.
- M. LOUVET rappelle que le blog de l'école est tenu à jour régulièrement et qu'on y trouve aussi bien des informations pratiques que des illustrations (photos, films) d'activités des classes.
  Il compte actuellement près de 19 000 visites et 61 abonnés.
  Le PV de ce Conseil d'école s'y trouvera prochainement : http://classece.canalblog.com

La séance est levée à 21h40

Prochain rendez-vous : le mardi 5 juillet 2016 à 18h pour le pot de remerciements de fin d'année.

M. LOUVET (Directeur)

Mme RAOUL (Secrétaire de séance)

### Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Monsieur le Maire de Saint-Corneille
- Monsieur le  $\mathbf{1}^{\mathrm{er}}$  adjoint au Maire
- Madame la 2e adjointe au Maire
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation Nationale
- Mesdames et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante
- Mesdames et Messieurs les membres du Rased